



Le Secrétaire général
01 55 82 83 06
cabs@cgt.fr

A l'attention de :

Salim Nahouda - CGT Mayotte
Ivan Hoareau - CGT Réunion
Robert Cayol - CGTM/FSM
Ghislaine Joachim Arnaud - CGTM
Jean-Marie-Nomertin - CGT Guadeloupe
Albert Darnal - UTG Guyane

Montreuil, le 2 octobre 2014

Chères et Chers Camarades,

Nous vous informons que notre Commission exécutive confédérale réunie le 23 septembre 2014, a voté à l'unanimité pour la signature de la Convention de coopération entre nos confédérations, telle que nous l'avons élaborée ensemble. Ceci après avoir consulté toutes nos organisations.

Notre Confédération s'engage à mettre à l'ordre du jour de son prochain congrès les adaptations statutaires qui découleront de la signature de cette convention.

Dans l'attente de nos prochaines rencontres,

Recevez, Chères et Chers Camarades, mes fraternelles salutations.


Thierry LEPAON
Secrétaire général de la CGT